



Banque Richelieu  
FRANCE

*L'esprit de conquête*

# Conditions Tarifaires

À COMPTER DU 1<sup>er</sup> AVRIL

# 2025

[www.banquerichelieufrance.com](http://www.banquerichelieufrance.com)

GROUPE BANQUE RICHELIEU



---

Cette brochure présente les conditions tarifaires appliquées aux principaux services bancaires proposés à la Clientèle de Banque Richelieu France. Cette dernière n'est pas exhaustive et votre banquier privé se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Sauf mention contraire, notre tarification vous est communiquée toutes taxes comprises (TTC) au taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en vigueur à la date du 1<sup>er</sup> novembre 2024 (TVA de 20%). Toute modification de la TVA sera répercutée à la clientèle. En outre, le taux de TVA applicable pourra varier en fonction des règles de territorialité de la TVA, déterminées par rapport à votre lieu de résidence fiscale. Tous les pourcentages indiqués sont arrondis au centième supérieur.

Ce guide tarifaire remplace toutes les conditions tarifaires antérieures. Les tarifs présentés sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sous réserve d'une information préalable.

# Sommaire

---

## **EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 4**

---

### **OUVERTURE, FONCTIONNEMENT & SUIVI DE VOTRE COMPTE 5**

Ouverture, transformation, clôture	5
Relevés de compte	5
Tenue de compte	5
Services en agence	5
Opérations de change	5

---

### **BANQUE À DISTANCE 6**

---

#### **VOS MOYENS & OPÉRATIONS DE PAIEMENT 6**

Cartes	6
Virements	7
Prélèvements / TIP	7
Chèques	7
Dates de valeur	7

---

#### **OFFRES GROUPÉES DE SERVICES 8**

---

#### **IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS 8**

Commission d'intervention	8
Opérations particulières	8
Incidents de paiement	8

---

#### **DÉCOUVERTS & CRÉDITS 9**

Découverts	9
Crédits à la consommation	9
Crédits immobiliers	9
Engagements par signature	9

---

#### **ÉPARGNE & PLACEMENTS FINANCIERS 9**

Épargne bancaire	9
Placements financiers	10
Gestion sous mandat	11
Gestion conseillée	11
Gestion libre	12

---

#### **ASSURANCES & PRÉVOYANCE 13**

---

#### **RÉSOUTRE UN LITIGE 14**

---



# EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

## Récapitulatif des tarifs des principaux produits, services et opérations de banque au quotidien.

Pour plus de transparence et vous permettre de comparer les tarifs des banques, Banque Richelieu France vous communique dans l'extrait présenté ci-dessous les conditions tarifaires qu'elle applique à la liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement, identifiés par le Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF).

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à des services de banque à distance (Internet) Hors coût du fournisseur d'accès Internet, variable selon opérateur.	<b>Gratuit</b>
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	<b>Non proposé</b>
Tenue de compte personne physique	<b>500 €</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	<b>Non proposé</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	
• Capitol Infinite Club Visa	<b>585 € / an</b>
• Capitol Elite Club Mastercard	<b>585 € / an</b>
• Capitol Gold Visa	<b>150 € / an</b>
• Capitol Gold Mastercard	<b>150 € / an</b>
Fourniture d'une carte de paiement à autorisation systématique	<b>Non proposé</b>
Retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euros dans la zone euro et hors zone euro avec une carte de paiement internationale)	<b>Gratuit</b>
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	<b>Non proposé</b>
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• en agence (par virement)	<b>Gratuit</b>
• par Internet	<b>Non proposé</b>
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	<b>Gratuit</b>
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	<b>Gratuit</b>
Commission d'intervention (par opération)	<b>Gratuit</b>

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



## OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Compte courant, compte titres	<b>Gratuit</b>
Service d'aide à la mobilité bancaire au sens de l'article L. 312-1-7 du code monétaire et financier <i>(prise en charge des formalités administratives de changement de domiciliation bancaire à l'ouverture de compte).</i> <i>Pour plus d'informations sur ce service, nous vous invitons à vous reporter au «guide de la mobilité», disponible sur notre site Internet.</i>	<b>Gratuit</b>
Délivrance de la liste des opérations automatiques et récurrentes <i>(document remis au client, à sa demande, lors de la clôture de son compte)</i>	<b>Gratuit</b>
Clôture de compte titres	<b>125€</b>

## RELEVÉS DE COMPTE <sup>(1)</sup>

Relevé de compte mensuel (électronique ou papier)	<b>Gratuit</b>
Relevé de portefeuille titres mensuel ou trimestriel	<b>Gratuit</b>
Récapitulatif annuel des frais bancaires	<b>Gratuit</b>

## TENUE DE COMPTE

Délivrance d'un IBAN	<b>Gratuit</b>
Frais de tenue de compte personne physique <sup>(2)</sup>	<b>500 €</b>
Frais de tenue de compte personne morale <sup>(2)</sup>	<b>1 000 €</b>
Frais de tenue de compte inactif <sup>(3)</sup> <i>(après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier)</i>	<b>30 € / an</b>
Frais de circularisation (commissaires aux comptes) <i>Pour compte personne morale</i>	<b>150 €</b>

## SERVICES EN AGENCE

### Opérations de caisse

Versement d'espèces	<b>Service non fourni</b>
Retrait d'espèces dans nos locaux à Paris, <u>à titre exceptionnel</u> , sans émission de chèque, avec un minimum de 5 000 € Prévenir 72 h à l'avance	<b>2,5 % du montant de l'opération (125 € min)</b>

### Frais de dossier de succession <sup>(4)</sup>

0,60 % de l'actif successoral domicilié dans nos livres	<b>1 000 € min</b>
---	--------------------

### Frais de recherche de documents

Frais de recherche ≤ 12 mois	<b>Gratuit</b>
Frais de recherche > 12 mois	<b>150 € / Demande</b>
Duplicata de document ≤ 12 mois > 12 mois	<b>18 € / document Sur devis</b>

### Frais de recherche de transaction

**45 €**

### Demande d'attestation

**20 €**

## OPÉRATIONS DE CHANGES <sup>(5)</sup>

### Frais de change

*Se rajoute au cours du marché au moment de la passation de l'ordre*

≤ 100 000 €	<b>0,40 %</b>
> 100 000 €	<b>0,25 %</b>

<sup>(1)</sup> Inclus dans les relevés intitulés « Situation de fortune ».

<sup>(2)</sup> Frais prélevés par compte non géré.

<sup>(3)</sup> Hors compte titres.

<sup>(4)</sup> Arrondi à l'euro supérieur.

<sup>(5)</sup> Non soumis à la TVA.



# BANQUE À DISTANCE

## ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET ET APPLICATION MOBILE)

### LES « SERVICES E-BANKING »

Abonnement au service de consultation des comptes	<b>Gratuit</b>
Abonnement au service des relevés électroniques <i>Seuls les coûts de connexion à Internet sont à la charge du client (variable selon opérateur).</i>	<b>Gratuit</b>
Réédition de SmartCard (carte de connexion)	<b>20 € / demande</b>

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### CARTES<sup>(1)</sup>

#### Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)<sup>(2)</sup>

Cotisation carte Capitol Infinite Club Visa	<b>585 € / an</b>
Cotisation carte Capitol Elite Club Mastercard	<b>585 € / an</b>
Cotisation carte Capitol Gold Visa	<b>150 € / an</b>
Cotisation carte Capitol Gold Mastercard	<b>150 € / an</b>

#### Services divers cartes

Remplacement de carte	<b>28 €</b>
Réédition du code confidentiel	<b>28 €</b>
Réédition et expédition du code confidentiel en urgence	<b>50 €</b>
Opposition (blocage) pour vol ou perte	<b>Gratuit</b>
Mise en place d'un plafond exceptionnel	<b>Gratuit</b>
Mise en place d'un plafond exceptionnel en urgence Sous 48 heures	<b>50 €</b>
Frais expédition toutes cartes (en recommandé)	<b>Frais postaux en vigueur</b>

#### Paiement par carte et retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets (DAB)

##### Zone euro et hors zone euro

Frais par retrait d'espèces à un DAB	<b>Gratuit</b>
Paiement par carte, opérations libellées en euros	<b>Gratuit</b>
Frais de change	<b>3 %</b>

<sup>(1)</sup> Sous réserve des conditions commerciales en vigueur.

<sup>(2)</sup> Non soumise à la TVA.

## VIREMENTS <sup>(2)</sup>

### Frais par virement occasionnel

Émission d'un virement interne (compte à compte)	<b>Gratuit</b>
Émission d'un virement SEPA (avec coordonnées correctes du bénéficiaire)	<b>Gratuit</b>
Émission d'un virement non SEPA (avec coordonnées correctes du bénéficiaire)	<b>Gratuit</b>
Réception d'un virement SEPA	<b>Gratuit</b>
Réception d'un virement non SEPA	<b>Gratuit</b>

### Frais par virement permanent

Mise en place d'un virement permanent	<b>Gratuit</b>
Émission d'un virement interne (compte à compte)	<b>Gratuit</b>
Émission d'un virement SEPA	<b>Gratuit</b>
Émission d'un virement non SEPA	<b>Gratuit</b>
Réception d'un virement SEPA (dont virement SEPA instantané)	<b>Gratuit</b>
Réception d'un virement non SEPA	<b>Gratuit</b>

### Frais par virement multi-destinataires

**Nous consulter**

## PRÉLÈVEMENTS/TIP

Paiement d'un prélèvement SEPA	<b>Gratuit</b>
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	<b>Gratuit</b>
Opposition sur prélèvement SEPA	<b>Gratuit</b>

## CHÈQUES

Paiement d'un chèque	<b>Gratuit</b>
Remise de chèques étrangers libellés en euros <sup>(2) (3)</sup>	<b>Gratuit</b>
Remise de chèques étrangers libellés en devises autre que dollars <sup>(2) (3)</sup>	<b>Nous consulter</b>
Photocopie d'un chèque émis <sup>(2)</sup>	<b>Nous consulter</b>

## DATES DE VALEUR

La date de valeur est la date de référence qui sert au calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs.

Elle intègre le délai nécessaire à la réalisation de certaines opérations.

### Principales dates de valeur

**J = Jour d'exécution <sup>(4)</sup>**

Versement/retrait d'espèces	<b>J</b>
Virement interne (compte à compte)	<b>J</b>
Virement SEPA	<b>J</b>
Virement non SEPA au débit	<b>J</b>
Virement non SEPA au crédit	<b>J</b>
Remise de chèque(s) <sup>(5)</sup>	<b>J + 1</b>
Paiement de chèque(s)	<b>J</b>

<sup>(1)</sup> Sous réserve des conditions commerciales en vigueur.

<sup>(2)</sup> Hors frais de correspondant.

<sup>(3)</sup> Sous réserve de crédit ferme.

<sup>(4)</sup> Sous réserve de la réception de l'instruction client avant l'heure limite acceptée.

<sup>(5)</sup> Sauf bonne fin. Pour les chèques étrangers libellés en euros, délais supplémentaires applicables.



# OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

## OFFRE DESTINÉE AUX CLIENTS EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE<sup>(1)</sup>

Cotisation mensuelle	<b>3 €</b>
Plafond mensuel des frais d'incident	<b>17 €</b>

<sup>(1)</sup> Offre réservée aux clients en situation de fragilité financière au sens de l'article L. 312-1-3 du code monétaire et financier.

## IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS

### COMMISSION D'INTERVENTION<sup>(1)</sup>

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque, en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, absence ou insuffisance de provision...).

**Gratuit**

### OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par saisie administrative à tiers détenteur <sup>(1)</sup>:

- Commission proportionnelle (% du montant dû) **10%**
- Minimum **30 €**
- Maximum **100 €**

Frais par saisie-attribution, saisie-conservatoire et saisie de valeurs mobilières <sup>(1)</sup> **100 €**

### INCIDENTS DE PAIEMENT

#### Carte

Opposition (blocage) de la carte par la Banque	<b>25 €</b>
Déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte	<b>25 €</b>
Opposition (blocage) de la carte par la Banque pour utilisation abusive du droit d'opposition du porteur de carte	<b>40 €</b>

#### Virement/Prélèvement (par opération)

Non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	<b>20 €</b>
Rejet de prélèvement pour défaut de provision	<b>20 €</b>

#### Chèque

Lettre d'information préalable pour chèque sans provision	<b>25 €</b>
Opposition chèque par l'émetteur	<b>25 €</b>
Opposition chéquier(s) ou série de chèques par l'émetteur	<b>25 €</b>
Forfait par chèque rejeté pour défaut de provision	
Chèque ≤ 50 €	<b>25 €</b>
Chèque > 50 €	<b>50 €</b>
Forfait par chèque rejeté pour un motif autre que le défaut de provision	<b>25 €</b>

<sup>(1)</sup> Ces frais sont prélevés lors de la présentation des saisies. Non soumis à la TVA.



# DÉCOUVERTS & CRÉDITS <sup>(1)</sup>



Les taux appliqués dépendent de la nature du crédit (découvert en compte, facilité de caisse, crédit).

Les conditions de nos concours s'inscrivent dans le cadre de la réglementation relative au taux d'usure. Les échelles d'agios sont disponibles sur simple demande.

## DÉCOUVERTS

Découvert autorisé

**Nous consulter**

Découvert non autorisé <sup>(2)</sup>

**TBB <sup>(3)</sup> + 6 % <sup>(4)</sup>**  
**(dans la limite du taux de l'usure calculé et publié par la Banque de France)**

Lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

**25 €**

## CRÉDITS À LA CONSOMMATION

**Nous consulter**

## CRÉDITS IMMOBILIERS

**Nous consulter**

Frais de dossier :

- Commission proportionnelle (% du montant dû)
- Minimum

**0,40 %**

**1 000 €**

## ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

**Nous consulter**

<sup>(1)</sup> Ceci ne constitue en aucune façon une offre de crédit ou de découvert.

<sup>(2)</sup> Tout découvert doit faire l'objet d'une autorisation préalable de Banque Richelieu France.

<sup>(3)</sup> Le taux de base bancaire correspond au taux de base de Banque Richelieu France (soit, à titre d'exemple, 6,6% au 01/10/2024) et peut évoluer selon les tendances du marché monétaire.

<sup>(4)</sup> Non soumis à la TVA.

# ÉPARGNE & PLACEMENTS FINANCIERS

## ÉPARGNE BANCAIRE

**Nous consulter**

## PLACEMENTS FINANCIERS

**Concernant notre offre de gestion ci-après détaillée, il est entendu que, pour chacune des offres, sont dus les coûts et charges suivants :**

- OPC : frais de gestion annuels, frais éventuels imposés par les dépositaires ou les droits acquis (droits d'entrée et de sortie) aux OPC et autres frais facturés aux OPC, selon prospectus ou DICI.
- Impôts et taxes imposés par certains marchés étrangers.
- Commissions d'exécution, frais d'intermédiation et taxes de transaction financière (TTF) le cas échéant.
- Frais de change (voir p.5).
- Commissions liées à la distribution de produits structurés : entre 0,1 % et 4,0 % du montant de l'émission. Ces informations sont communiquées avant la souscription de chaque produit.

### Informations relatives à la commercialisation des OPC

Dans certains cas, Banque Richelieu France, en sa qualité de distributeur de titres financiers (hors gestion sous mandat), peut être amenée à percevoir des rétrocessions de la part de gestionnaires ou commercialisateurs d'OPC correspondant à un pourcentage des frais de gestion, dont le taux peut varier en fonction de la catégorie d'actifs concernée, selon la répartition suivante :

<b>Classification OPC</b>	<b>Fourchette de rétrocession perçue</b>
Monétaires	40 – 50 %
Obligations	30 – 40 %
Diversifiés	40 – 50 %
Actions	40 – 50 %
Alternatifs	40 – 50 %
Gamme Richelieu Gestion <sup>(1)</sup> (toutes classifications confondues)	40 – 60 %

<sup>(1)</sup> Ensemble des OPC (OPCVM et FIA, Fonds d'Investissement Alternatifs, créés ou à créer) géré par Richelieu Gestion.

Les commissions de gestion et de conseil sont prélevées deux fois par an à la fin de chaque semestre civil (en juin et en décembre) à terme échu. Elles sont calculées sur la base de la moyenne des valorisations du portefeuille des six derniers mois, arrêtées chaque dernier jour du mois, de décembre à mai, et de juin à novembre, et sont rapportées au nombre exact de jours du semestre civil concerné.

**GESTION SOUS MANDAT & GESTION CONSEILLÉE**

	Comptes titres	PEA
<b>Commission de gestion</b> <sup>(1)</sup> Avec un minimum de	<b>1,20 %</b> <b>1000 € / an</b>	<b>1,20 %</b> <b>225 € / an</b>
<b>Commission de conseil</b> <sup>(1)</sup> Avec un minimum de	<b>0,96 %</b> <b>1000 € / an</b>	<b>0,96 %</b> <b>225 € / an</b>
<b>Droits de garde</b> <sup>(2)</sup> Avec un minimum de	<b>0,30 %</b> <b>480 € / an</b>	<b>0,30 %</b> <b>5 € / an</b>
<b>Frais de transactions</b> (Hors commissions d'exécution et frais d'intermédiation)		
<b>Ordre de bourse actions, bons et droits</b> Avec un minimum de	<b>0,84 %</b> <b>25 €</b>	<b>0,84 %</b> <b>NA</b>
<b>Ordre de bourse obligations</b> Avec un minimum de	<b>0,50 %</b> <b>25 €</b>	<b>NA</b>
<b>Commission de souscription OPC actions</b> <sup>(3)</sup> Avec un minimum de	<b>0,84 %</b> <b>25 €</b>	<b>0,84 %</b> <b>NA</b>
<b>Commission de souscription OPC diversifiés</b> <sup>(3)</sup> Avec un minimum de	<b>0,50 %</b> <b>25 €</b>	<b>0,50 %</b> <b>NA</b>
<b>Commission de souscription OPC taux</b> <sup>(3)</sup> <b>(hors OPC monétaires</b> <sup>(4)</sup> ) Avec un minimum de	<b>0,36 %</b> <b>25 €</b>	<b>NA</b>
<b>Commission de rachat OPC</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

**TARIFICATION FORFAITAIRE GESTION SOUS MANDAT**

<b>Commission de gestion</b> <sup>(1)</sup> Avec un minimum de	<b>1,75% TTC</b> <b>1 200 € / an</b>
<b>Frais de transactions</b> (Hors commission d'exécution et frais d'intermédiation)	<b>Exonéré</b>

**TARIFICATION FORFAITAIRE GESTION CONSEILLÉE**

<b>Commission de gestion</b> <sup>(1)</sup> Avec un minimum de	<b>1,75% TTC</b> <b>1 200 € / an</b>
<b>Frais de transactions</b> (Hors commission d'exécution et frais d'intermédiation)	<b>Exonéré</b>

<sup>(1)</sup> Prélèvement semestriel. Les minimums sont appliqués prorata temporis au nombre de jours réels sur le semestre.

<sup>(2)</sup> Prélèvement semestriel. Les OPC de la gamme Richelieu Gestion ne sont pas soumis aux droits de garde.

<sup>(3)</sup> Non soumis à la TVA.

<sup>(4)</sup> Pour lesquels aucune commission n'est appliquée.



## GESTION LIBRE

	Comptes titres	PEA / PEA-PME
<b>Droits de garde <sup>(1)</sup></b> Avec un minimum de	<b>0,60 %</b> <b>480 € / an</b>	<b>0,40 %</b> <b>5 € / an</b>
<b>Frais de transactions</b> (Hors commissions d'exécution et frais d'intermédiation)		
<b>Ordre de bourse actions</b> Avec un minimum de	<b>0,96 %</b> <b>25 €</b>	<b>0,96 %</b> <b>NA</b>
<b>Ordre de bourse obligations</b> Avec un minimum de	<b>0,60 %</b> <b>25 €</b>	<b>NA</b>
<b>Ordre de bourse produits dérivés listés</b>	<b>Nous consulter</b>	<b>NA</b>
<b>Commission de souscription OPC actions <sup>(2)</sup></b> Avec un minimum de	<b>1,20 %</b> <b>25 €</b>	<b>1,20 %</b> <b>NA</b>
<b>Commission de souscription OPC diversifiés <sup>(2)</sup></b> Avec un minimum de	<b>0,80 %</b> <b>25 €</b>	<b>0,80 %</b> <b>NA</b>
<b>Commission de souscription OPC taux <sup>(2)</sup></b> <b>(hors OPC monétaires <sup>(3)</sup>)</b> Avec un minimum de	<b>0,60 %</b> <b>25 €</b>	<b>NA</b>
<b>Commission de rachat OPC</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

## OPÉRATIONS ET SERVICES LIÉS AU COMPTE TITRES

### Opération sur titres (OST)

Paiement de coupons, attribution/division d'actions

**Gratuit <sup>(4)</sup>**

<b>Exercice des droits de souscription ou d'attribution</b>	Comptes titres	PEA / PEA-PME
	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
<b>Achat ou vente de droits formant des rompus</b>		
≤ 100 €	<b>3,60 €</b>	<b>3,60 €</b>
> 100 € et ≤ 200 €	<b>6 €</b>	<b>6 €</b>
> 200 € et ≤ 500 €	<b>9 €</b>	<b>9 €</b>
> 500 €	<b>12 €</b>	<b>12 €</b>

### Services liés au compte titres

Clôture de compte titres

**125 €**

### Avis et états

Envoi d'avis d'opéré sur titres

**Gratuit**

Envoi de l'imprimé fiscal unique (IFU) annuel

**Gratuit**

Envoi de relevé IFI annuel

**Gratuit**

### Frais spécifique aux non-résidents (hors UE)

Facturation par compte ségrégué

**Nous consulter**

<sup>(1)</sup> Prélèvement semestriel. Les OPC de la gamme Richelieu Gestion ne sont pas soumis aux droits de garde.

<sup>(2)</sup> Non soumis à la TVA.

<sup>(3)</sup> Pour lesquels aucune commission n'est appliquée.

<sup>(4)</sup> Hors frais d'intermédiation.

Traitement des ordres de mouvement de titres non cotés	50 €
Transfert interne de titres	Gratuit
<b>Transfert de titres vers un autre établissement</b>	
Titres déposés en France	21 € / ligne
Titres déposés à l'étranger <sup>(1)</sup>	72 € / ligne
Minimum par compte	122 €
<b>Transfert d'un PEA / PEA-PME vers un autre établissement</b>	
	Maximum 150 € / compte
Transfert de titres France	21 € / ligne
Transfert de titres étranger <sup>(1)</sup>	72 € / ligne
Transfert de titres non cotés	50 € / ligne
<b>Mutation de forme (porteur ↔ nominatif)</b>	
	72 € à l'unité
<b>Exercice des droits de vote (par Assemblée Générale)</b>	
	5 €
<b>Demande de carte d'admission aux assemblées</b>	
	Gratuit
<b>Service de récupération fiscale titres étrangers</b>	
	360 € / formulaire
<b>Opération sur or <sup>(2)</sup></b>	
	2 % du montant brut

<sup>(1)</sup> Hors frais de correspondant.

<sup>(2)</sup> Par transaction, hors fiscalité, frais d'intermédiation et de conservation. Opération soumise à TVA, si applicable.

### CONSULTATION DU SERVICE INGÉNIERIE PATRIMONIALE

Bilan patrimonial	Nous consulter
Agenda financier et agenda patrimonial	Nous consulter
Frais engagés à la demande du client pour une consultation externe auprès d'avocats, de fiscalistes, de notaires ou toute expertise.	À la charge du client

### REPORTING FINANCIER PERSONNALISÉ

Trimestriel	1 000 € / an
Mensuel	3 000 € / an

## ASSURANCE & PRÉVOYANCE

Bilan assurance	Nous consulter
Bilan prévoyance	Nous consulter
Contrat d'assurance-vie et de capitalisation multi-supports	Nous consulter
Contrat de prévoyance	Nous consulter



## RÉSoudre UN LITIGE

**Banque Richelieu France s'efforce de fournir la meilleure qualité de service. Toutefois, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition. Afin de résoudre ces dysfonctionnements, trois niveaux de recours successifs vous sont proposés :**

### **Votre banquier privé : votre premier interlocuteur**

En premier lieu, nous vous invitons à contacter votre banquier privé afin de lui faire part de vos difficultés.

### **Le service clientèle**

Si des difficultés persistent, vous pouvez transmettre votre demande par courrier à : Banque Richelieu France – Tenue de comptes – 1-3-5, rue Paul Cézanne – 75008 Paris.

### **En dernier recours, le médiateur**

Si le désaccord persiste ou à défaut de réponse, vous disposez des voies de recours suivantes :

- en cas de différend concernant un service/produit bancaire commercialisé par la Banque, le médiateur désigné par la Banque, auprès de la Fédération Banque Française (FBF), directement sur le site [www.lemediateur.fbf.fr](http://www.lemediateur.fbf.fr) (onglet « Saisir la médiatrice ») ou par courrier postal à l'adresse suivante : Le médiateur, CS 151, 75422 Paris Cedex 09.

- en cas de différend concernant un service/produit financier, le Client peut s'adresser, soit au médiateur FBF dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus, soit au médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), par courrier postal à l'attention de Madame la Médiatrice – 17 place de la Bourse – 75082 Paris cedex 02 ou par le formulaire électronique accessible sur le site internet de l'AMF, <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation> (onglet « Saisir le médiateur »), votre choix étant définitif pour ce litige.

- en cas de différend concernant un contrat d'assurance, le Client peut s'adresser au Médiateur de l'Assurance agissant conformément à la «Charte de la Médiation de l'Assurance» par courrier postal aux coordonnées suivantes : La Médiation de l'Assurance -TSA 50110- 75441 Paris Cedex 09 ou via le site internet <https://www.mediation-assurance.org>.



Votre banquier privé se tient à votre disposition  
pour toutes informations complémentaires.

#### **Mobilité Bancaire**

Le « mandat de mobilité bancaire » permet aux particuliers de transférer leur compte de dépôt ou de paiement gratuitement et dans des conditions simplifiées. Banque Richelieu France s'occupe de recueillir toutes les informations utiles auprès de l'ancienne banque et réalise les diligences liées au changement de compte.

La brochure de la FBF relative à de la mobilité bancaire pour les particuliers est consultable sur le site [www.banquerichelieufrance.com](http://www.banquerichelieufrance.com).



PARIS • LYON

## Banque Richelieu France

1-3-5, rue Paul Cézanne  
75008 Paris

Grand Hôtel-Dieu  
1, place Pascalon  
69002 Lyon

**Téléphone**  
+33 (0)1 42 89 00 00

**Téléphone**  
+33 (0)4 72 41 60 00

**Email**  
contact.paris@banquerichelieu.com

**Email**  
contact.lyon@banquerichelieu.com

[www.banquerichelieufrance.com](http://www.banquerichelieufrance.com)

Retrouvez toutes nos actualités sur : [news.banquerichelieu.com](http://news.banquerichelieu.com)



MyRichelieu



*L'esprit de conquête*

Banque Richelieu France • 1-3-5, rue Paul Cézanne • 75008 Paris • Tél. : +33 (0)1 42 89 00 00 • Fax : +33 (0)1 42 89 62 29

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 118 700 000 € • 338 318 470 RCS Paris  
Banque, établissement de crédit, prestataire de services d'investissement • Intermédiaire en assurance  
N° ORIAS 08 042 935 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) • N° tva intracommunautaire FR93 338 318 470

GRUPE BANQUE RICHELIEU

